



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
21 août 2023
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement d'un environnement
économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement
inclusif et durable, et la promotion de l'intégration
et de la coopération économiques
Sixième session
Genève, 30 et 31 octobre 2023
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

La transition vers un modèle de croissance fondé sur des énergies propres : difficultés, perspectives et solutions

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

Les crises en cascade étroitement liées les unes aux autres que connaissent les pays en développement, sur fond de fracture de plus en plus béante de l'économie mondiale, soulèvent la question de la manière dont les stratégies de développement doivent être repensées dans un monde assujéti à des contraintes climatiques. Comme par le passé, et pour nombre des mêmes raisons, les trajectoires de développement fructueuses reposent toujours sur le renforcement des capacités industrielles. Or non seulement les changements climatiques viennent s'ajouter aux défis qui se posent au XXI^e siècle, mais ils suscitent en outre des préoccupations grandissantes dans de nombreux pays du Sud, qui craignent de se retrouver dans un monde de plus en plus hostile. Les États développementalistes doivent donc être capables de trouver un équilibre entre la menace des changements climatiques et les objectifs de longue date que sont la diversification économique, la création d'emplois et le rattrapage du retard technologique. Cet équilibre ne peut être atteint que grâce à un renforcement des capacités industrielles reposant sur un système énergétique durable. Les changements climatiques font de la transformation une tâche mondiale dans la réalisation de laquelle les économies avancées doivent faire le premier pas ; des changements structurels et technologiques d'envergure s'imposent en outre dans les pays les moins avancés. La mise en concordance de ces défis nationaux et mondiaux n'est ni simple ni automatique, elle exige une planification stratégique, un ensemble d'interventions concrètes et une coopération multilatérale efficace.

La présente note examine les dimensions nationale et internationale des enjeux liés au renforcement des capacités industrielles dans un monde assujéti à des contraintes climatiques. Les débats qui se tiendront au cours de la session de la Réunion d'experts pluriannuelle porteront sur la transition vers un modèle de croissance fondé sur des énergies propres en axant la réflexion sur le renforcement des capacités industrielles dans un monde assujéti à des contraintes climatiques. Ils déboucheront sur des orientations pour l'élaboration de politiques, l'objectif étant de mettre l'économie mondiale sur la voie d'un avenir plus durable.



I. Introduction

1. L'économie mondiale est à nouveau en train d'évoluer. Si la croissance a repris en 2021 après un repli de courte durée, quoique net, en 2020, le monde fait toutefois face à une crise du coût de la vie dans un contexte de ralentissement économique, la menace d'une récession planant sur certaines des principales économies. La pandémie commence à céder du terrain, mais les décideurs sont aux prises avec de nombreuses autres difficultés, notamment une crise énergétique et alimentaire, l'inflation et le surendettement. En outre, la mondialisation semble plus fragile qu'auparavant, sous l'effet de la montée des tensions géopolitiques, comme la guerre en Ukraine ou celles qui se font sentir entre les deux principales économies mondiales. Le passage à un ordre mondial de plus en plus multipolaire s'opère alors même que le système économique mondial est plus fracturé que jamais et que le système de gouvernance mondiale est incapable de faire face aux crises multiples comme il le faudrait. Les crises en cascade exacerbent les inégalités existantes et en créent de nouvelles, tant entre les pays qu'au sein de ceux-ci, une situation qui risque de fragiliser certains des acquis du développement obtenus au cours des dernières décennies et d'empêcher de nombreux pays en développement d'atteindre les objectifs de développement durable¹.

2. En parallèle, les changements climatiques sont en passe de devenir l'un des problèmes les plus graves au monde. Leurs effets se font sentir aux quatre coins du globe, et les pertes et préjudices qui y sont liés sont une réalité pour de plus en plus de pays et de communautés. En 2023, de nouveaux records de température ont été battus dans nombre de pays de l'hémisphère Nord au cours de la période estivale, une hausse accentuée par le phénomène El Niño. Avec la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes, aucune région n'est épargnée. Les incendies de forêt au Canada, les longues périodes de sécheresse en Chine et en Afrique de l'Est, les inondations au Pakistan et en République de Corée, les vagues de chaleur en Europe, pour ne citer que quelques exemples, donnent un aperçu de l'avenir qui nous attend si les températures dépassent les objectifs fixés dans l'Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Comme l'ont montré certains travaux de recherche, entre 2011 et 2020, la température moyenne à la surface du globe était 1,09 °C plus élevée que celle mesurée entre 1850 et 1900. Pourtant, les engagements pris dans les contributions déterminées au niveau national en matière d'atténuation sont loin d'être suffisants et, compte tenu des trajectoires actuelles, porteront le réchauffement à un niveau bien supérieur à l'objectif de limitation de l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels². Dans l'Accord de Paris, la communauté internationale s'est engagée à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Or si les politiques actuelles sont maintenues, la température devrait être supérieure de 2,7 °C en moyenne à celle des niveaux préindustriels d'ici à 2100³. Les sociétés et la nature sont déjà vulnérables et, si la situation échappe à tout contrôle, les conséquences négatives pourraient être considérables. Il faut placer l'humain et la nature au premier plan, ce que ne permet peut-être pas le modèle économique actuel.

3. Afin de lutter contre les changements climatiques et d'atténuer leurs effets disproportionnés sur les sociétés et les pays, il faut abandonner le modèle économique non durable centré sur les combustibles fossiles. Pour y parvenir, il est essentiel d'adopter une approche stratégique de la politique industrielle qui permette d'accélérer la transition énergétique et la restructuration industrielle, d'orienter ou de réorienter l'innovation vers une prospérité durable et de découpler efficacement l'exploitation des ressources naturelles et ses conséquences environnementales de la croissance économique.

¹ Organisation des Nations Unies, Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière, 2022. *Global impact of war in Ukraine on food, energy and finance systems*, disponible à l'adresse suivante : <https://news.un.org/pages/global-crisis-response-group/>.

² Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2022. *Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change – Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge University Press, New York.

³ Voir <https://climateactiontracker.org/climate-target-update-tracker-2022/>.

Note : tous les sites Web mentionnés dans les notes de bas de page ont été consultés en août 2023.

II. Les dimensions internationales du renforcement des capacités industrielles dans un monde assujéti à des contraintes climatiques

A. Vers un nouveau modèle de croissance et de développement durables

4. Il reste un moyen de surmonter les difficultés économiques actuelles, ce qui permettrait d'éviter qu'une nouvelle décennie ne soit perdue et d'atteindre les objectifs de développement durable, ainsi que les objectifs climatiques de l'Accord de Paris. À court terme, cela suppose, d'une part, de répondre tout à la fois à l'urgence de la crise du coût de la vie et au déficit en emplois décents dans de nombreux pays en développement, notamment les emplois pour les jeunes, et, d'autre part, de s'employer à démentir les prévisions d'une détérioration de la croissance par l'allègement du fardeau de la dette, la promotion des investissements productifs et l'extension des mesures redistributives, afin de renforcer les marchés locaux et d'accroître la confiance des ménages et des entreprises. À moyen et long termes, il faut régler les problèmes structurels sous-jacents du modèle actuel et en établir un nouveau.

5. La communauté internationale a montré la voie vers un nouveau modèle en adoptant un programme de développement ambitieux et multidimensionnel, dont la finalité est de parvenir à un monde plus prospère et inclusif. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris peuvent être considérés comme sa réponse aux problèmes interdépendants que posent les changements climatiques, l'exclusion sociale et l'inégalité de développement économique. Pour mener à bien un tel programme, un nouveau modèle de développement qui n'entraîne pas un dépassement des limites planétaires est nécessaire. L'essence de ce modèle réside dans une transformation socioéconomique radicale reposant sur la décarbonisation de l'économie, sur une plus grande attention accordée aux questions de répartition et sur la réalisation d'investissements importants, tant publics que privés, dans les biens publics.

6. Il est urgent d'opérer un changement de paradigme et de passer d'une faible réglementation des marchés financiers, de l'austérité budgétaire, de la libéralisation des échanges et de la privatisation à l'application de politiques publiques ciblées, au renforcement des pouvoirs de réglementation, à la mise en place de conditions macroéconomiques expansionnistes et au financement des biens publics mondiaux. Une transformation socioéconomique aussi radicale nécessite en outre que les États adoptent une approche développementiste tenant compte du climat et disposent d'une marge d'action suffisante, ce qui leur permettrait d'améliorer leurs structures institutionnelles, et qu'une coopération multilatérale et un environnement économique international favorable soient en place. Toutefois, la communauté internationale ne dispose pas des outils adéquats pour opérer cette transformation, compte tenu des lacunes et asymétries qui apparaissent dans les structures actuelles de la gouvernance économique mondiale. Aussi, l'économie mondiale demeure marquée par l'insécurité alimentaire et la faim, une importante sous-utilisation de la main-d'œuvre, une instabilité macroéconomique, un surendettement insoutenable, des disparités importantes en matière de revenus et de richesses au sein des pays et entre eux, une forte concentration des marchés, des comportements de recherche de rente, une fracture numérique, des niveaux élevés de fraude et d'évasion fiscales, des investissements insuffisants et des bulles spéculatives sur les marchés financiers et immobiliers.

7. La reconstruction de l'ordre économique international visant à parvenir à la prospérité pour tous dépend de la redynamisation d'un multilatéralisme axé sur la réalisation des objectifs convenus au niveau international. Pour s'engager dans cette voie, il est possible de tirer des enseignements des négociations qui ont eu lieu dans les années 1940 lors de la création de l'Organisation des Nations Unies. Il faudra faire preuve d'innovation et de créativité pour adapter ces enseignements aux réalités de l'économie mondiale du XXI^e siècle⁴.

⁴ Gallagher K. P. et Kozul-Wright R., 2022. *The Case for a New Bretton Woods*, Polity Press, Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

B. Vers une transition juste à l'échelle mondiale

8. Les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, ont été plus touchés par les changements climatiques que les pays développés en raison de leur plus grande vulnérabilité, de leurs capacités de réaction limitées et de l'insuffisance de leurs ressources financières et techniques⁵.

9. Les fortes disparités économiques ont des conséquences sur les responsabilités et capacités respectives des individus, des communautés et des pays pour ce qui est de relever le défi climatique. Les 10 % les plus riches de la population mondiale sont à l'origine de 48 % des émissions, contre 40 % pour les 40 % suivants. Les 50 % les plus pauvres, eux, sont responsables de 12 % des émissions, mais sont pourtant les plus susceptibles d'être le plus durement touchés par les conséquences des changements climatiques, alors qu'ils disposent des moyens les plus limités⁶.

10. Le lien entre revenus perçus et émissions produites transparait également entre les différents groupes de pays, étant donné que les émissions par habitant dans les économies avancées continuent de dépasser de beaucoup celles des pays en développement. Par exemple, les pays les moins avancés représentent 17 % de la population mondiale et ne sont responsables que de 1 % des émissions de gaz à effet de serre. En valeur par habitant, ils ne sont à l'origine que de 10 % des émissions moyennes mondiales⁷.

11. Cette inégalité en matière d'émissions de carbone a une incidence directe sur les perspectives de transition juste dans les pays en développement. Si les personnes fortunées continuent de puiser dans le budget carbone restant et si les efforts d'atténuation déployés par les économies avancées demeurent insuffisants, il ne restera guère de marge pour mener les activités de développement nécessaires. Pour mettre en place un programme de transformation structurelle verte et mener à bien le Programme 2030, les pays en développement pourraient être amenés à augmenter leurs émissions à court terme, même en ayant accès aux technologies les plus efficaces. Par conséquent, parvenir à une transition juste à l'échelle mondiale suppose de combattre les inégalités et de réduire rapidement la consommation de combustibles fossiles, en particulier dans les économies avancées.

12. Il est difficile d'envisager une transition réussie vers un modèle économique, social et environnemental plus durable si les disparités économiques demeurent aussi criantes qu'elles ne le sont aujourd'hui. Les sociétés polarisées sont plus sujettes à l'instabilité économique et sociale et plus vulnérables aux effets néfastes d'une désintégration de l'environnement. La hausse des températures mondiales a des conséquences qui reflètent les inégalités structurelles dans et entre les pays, et qui sont amplifiées par ces inégalités. Il est essentiel de résoudre ces problèmes pour que l'action climatique soit couronnée de succès. Une transition juste peut donc être comprise comme l'association d'une action climatique vigoureuse à la constitution de meilleurs moyens de subsistance pour tous. Un nouveau modèle de développement durable doit combiner des objectifs climatiques et des objectifs de développement dans le cadre d'une stratégie reposant sur une transformation structurelle.

13. Lorsqu'il s'agit de réfléchir au moyen d'atteindre à la fois des objectifs climatiques et des objectifs de développement, le principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives doit être pris en compte. La prise de conscience du fait que la plupart des pays en développement émettent beaucoup moins que les pays développés n'est qu'un premier pas. Il est en outre nécessaire de tenir compte du fait que les pays en développement ont la lourde tâche de rattraper leur retard sur le plan du développement économique et social. Enfin, il ne faut pas oublier que la majorité de ces pays ne peuvent entamer correctement une transition verte sans le soutien des pays développés.

⁵ CNUCED, 2022. Rapport 2022 sur les pays les moins avancés : *La transition vers une économie sobre en carbone et ses conséquences redoutables pour la transformation structurelle* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.22.II.D.40, Genève).

⁶ Voir <https://wir2022.wid.world>.

⁷ CNUCED, 2022.

C. Conditions mondiales du renforcement des capacités industrielles dans un monde assujéti à des contraintes climatiques

14. La transition vers une économie sobre en carbone et circulaire suppose non seulement une modification radicale des sources d'énergie, mais aussi la modernisation de l'ensemble des systèmes et infrastructures de production. De par son ampleur, il s'agirait de la plus grande transformation structurelle de l'économie mondiale jamais opérée, donnant ainsi la possibilité de bâtir un monde plus équitable, dans lequel tous les pays en développement pourraient rattraper les pays développés. Le développement est fondamentalement un processus de transformation, qui associe divers effets de liaison interdépendants et cumulatifs pour créer un cercle vertueux entre la mobilisation des ressources, la création d'emplois, la hausse des revenus, l'expansion des marchés et l'accroissement de l'investissement, ce qui conduit à des emplois de meilleure qualité et à des activités à plus forte valeur ajoutée. Ce cercle vertueux doit être alimenté par une forte croissance de la productivité qui donnera aux décideurs la marge d'action nécessaire pour concilier les différents objectifs et intérêts contradictoires et aux pays en développement la possibilité de réduire les écarts qui les séparent des pays développés.

15. Le renforcement des capacités industrielles a été au cœur de stratégies de rattrapage fructueuses, dont, tout récemment, celles déployées dans les pays d'Asie de l'Est. Ces cas relèvent toutefois plus de l'exception que de la règle. Dans les pays en développement, la trajectoire la plus répandue est celle d'une industrialisation en panne, voire d'une désindustrialisation prématurée, qui se traduit par la perte des capacités industrielles nationales et le recul de l'emploi alors que le niveau de revenu est faible, quand c'est l'inverse qui devrait se produire⁸. Les contraintes structurelles et les échecs stratégiques qui expliquent ces tendances continuent de faire débat, mais le principal enseignement à tirer est le suivant : s'il a été compliqué d'opérer une transformation structurelle dans un monde qui néglige ou ignore les questions climatiques, y parvenir dans un monde assujéti à des contraintes climatiques risque d'être une tâche encore plus complexe, difficile et incertaine.

16. Le fait qu'il soit reconnu que les décideurs du monde entier doivent désormais accorder la priorité aux changements climatiques montre donc que la transformation structurelle doit s'effectuer à l'échelle mondiale, ce qui suppose que les économies avancées fassent le premier pas, mais aussi que des changements structurels et technologiques d'envergure doivent avoir lieu dans les pays les moins avancés. La mise en concordance de ces défis nationaux et mondiaux n'est ni simple ni automatique, elle exige une planification stratégique, un ensemble d'interventions concrètes et une coopération multilatérale efficace. Le mieux serait que les conditions mondiales permettant le renforcement des capacités industrielles des pays en développement soient réunies, à savoir l'accélération des mesures d'atténuation dans les pays développés, le transfert des technologies sobres en carbone de ces derniers vers les pays en développement, une aide financière à long terme suffisante et prévisible aux pays en développement, la réforme de l'architecture économique mondiale de manière à ce que les pays en développement bénéficient d'une plus grande marge d'action et une relance coordonnée de l'économie mondiale qui tienne compte du climat. Cependant, la plupart de ces conditions ne sont pas en place ou ne le sont que partiellement.

17. La rapidité des progrès en matière d'atténuation dépend d'une action immédiate des principaux acteurs, notamment la Chine, les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne. Les États-Unis et l'Union européenne représentent près de la moitié du stock d'émissions de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Si, historiquement, la Chine est responsable de moins d'émissions que ces derniers, elle est aujourd'hui le premier émetteur mondial. C'est pourtant elle qui a réalisé le plus de progrès en matière de transition verte, notamment en ce qui concerne les technologies énergétiques vertes. En 2021, elle a installé à elle seule plus de capacités renouvelables que les États-Unis, l'Afrique, l'Europe, l'Amérique latine, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est réunis, des progrès rapides rendus possibles par d'importantes réductions du prix des technologies renouvelables⁹. Les États-Unis et l'Union européenne rattrapent eux aussi leur retard en mettant en place d'ambitieux programmes d'atténuation.

⁸ CNUCED, 2016. Rapport sur le commerce et le développement, 2016 : *La transformation structurelle au service d'une croissance équitable et soutenue* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.16.II.D.5, New York et Genève).

⁹ Voir <https://www.nytimes.com/2022/09/14/opinion/environment/china-climate-change-heat-drought.html>.

18. Les États-Unis ont adopté d'importantes dispositions législatives formant un ensemble ambitieux de mesures de politique industrielle qui visent à encourager la transition verte. La loi sur les semi-conducteurs et la science (*Creating Helpful Incentives to Produce Semiconductors and Science Act* ou *CHIPS and Science Act*) et la loi sur la réduction de l'inflation (*Inflation Reduction Act*), en particulier, prévoient des mesures d'incitation destinées à stimuler la recherche, le développement et la production de semi-conducteurs dans le pays et encouragent la production d'énergie propre et la transformation de la demande énergétique, la réduction du coût du financement vert et la progression des innovations en matière de technologies climatiques. D'après certaines estimations, l'enveloppe initiale de près de 400 milliards de dollars de subventions prévue par la loi sur la réduction de l'inflation est susceptible d'être doublée et, compte tenu des effets multiplicateurs et de l'attraction exercée sur l'investissement privé, les dépenses totales pourraient atteindre 1 700 milliards de dollars au cours des dix prochaines années¹⁰.

19. L'Union européenne a adopté le pacte vert pour l'Europe, un ensemble de mesures dont l'objectif est de mettre l'Union sur une trajectoire de zéro émission nette dès la présente décennie. L'enveloppe allouée à ces mesures au cours de l'exercice budgétaire 2010-2027 s'élèvera à 600 milliards d'euros si NextGenerationEU, l'instrument de relance après la pandémie, est ajouté aux ressources disponibles au titre du cadre financier pluriannuel. L'Union européenne a aussi annoncé des mesures commerciales qui concerneront tous les pays exportant vers son territoire et dont les normes écologiques sont moins strictes que celles en vigueur dans l'Union ; ces mesures prendront la forme d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, lequel devrait entrer en vigueur en 2026.

20. Les progrès en matière de décarbonisation sont lents dans les pays développés, mais on observe toutefois une accélération par rapport à la situation qui prévalait il y a seulement quelques années. La politique industrielle verte et la crise énergétique causée par la guerre en Ukraine ont peut-être mis un coup d'accélérateur à la transition verte dans l'Union européenne, lui faisant gagner 5 à 10 ans. De même, la première année d'application de la loi sur la réduction de l'inflation aux États-Unis a largement dépassé les attentes ; par exemple, en 2023, les entreprises ont annoncé 31 nouveaux projets de fabrication de batteries dans le pays, soit plus qu'au cours des quatre années précédentes prises ensemble¹¹. À l'échelle mondiale, les dépenses d'équipement consacrées aux actifs éoliens et solaires ont augmenté, passant de 357 milliards de dollars en 2021 à 490 milliards en 2022, dépassant pour la première fois les investissements dans les installations existantes ou nouvelles en lien avec le pétrole et le gaz.

21. Les pays en développement n'ont pas été associés à la relance de la politique industrielle ni aux progrès réalisés en matière d'aide à la transition verte ; ils accusent un retard dans leur transition, sont confrontés à de nombreux autres problèmes urgents, notamment le poids élevé du service de la dette, et n'ont pas réussi à mobiliser les ressources dont ils ont besoin. Jusqu'à présent, les pays du Sud ont principalement été perçus comme une réserve de matières premières servant à alimenter la transition énergétique mondiale, et peu d'attention a été accordée aux éléments à mettre en place pour tirer parti des avantages socioéconomiques plus larges de la transition dans ces régions.

22. La tendance actuelle au resserrement monétaire et à l'austérité budgétaire dans les pays présentant une importance systémique a des effets préjudiciables sur les perspectives de croissance dans les pays en développement. Il faut au contraire des politiques budgétaires et monétaires expansionnistes coordonnées entre les pays si l'on veut permettre une relance de l'économie mondiale qui tienne compte du climat. De telles politiques pourraient avoir des effets positifs sur la trajectoire de croissance des pays en développement et contribuer à l'effort considérable d'investissement nécessaire à l'accélération de la transition verte dans ces pays. Parmi les conditions mondiales restant à réunir, on citera l'accès aux technologies vertes à un prix abordable, qui ne fait pas encore l'objet de débats, et le financement à long terme prévisible et à des conditions abordables, qui n'est pas suffisant, malgré les discussions récentes sur l'augmentation des sources régionales et multilatérales. La réforme de

¹⁰ Voir <https://www.credit-suisse.com/about-us-news/en/articles/securities-research-reports/report-13-202205.html>.

¹¹ Voir <https://www.nytimes.com/2023/05/30/opinion/climate-clean-energy-investment.html>.

l'architecture économique mondiale visant à accroître la marge d'action des pays en développement est une condition préalable pour que ces pays puissent progresser vers la réalisation des objectifs climatiques et des objectifs de développement, alors même que les pays développés ont élargi leurs choix de politiques pour répondre à leurs problèmes et préoccupations immédiats.

III. Les défis nationaux de la transformation structurelle verte

23. Dans les pays en développement, de nombreux obstacles s'opposent à la mobilisation de ressources et à l'élaboration de politiques visant à en garantir une utilisation efficace. Certains de ces obstacles tiennent à la réglementation internationale, d'autres à des facteurs internes.

24. Les mesures de riposte à la pandémie, ainsi que les crises alimentaire et énergétique, ont accru le niveau d'endettement de la plupart des pays en développement, et le resserrement monétaire dans les pays avancés a aggravé ce problème, renchérissant le service de la dette dans les pays du Sud. Ainsi, 60 % des pays à faible revenu et 30 % des pays à revenu intermédiaire sont actuellement ou risquent de se retrouver en situation de surendettement. En outre, 48 pays représentant une population combinée de 3,3 milliards de personnes consacrent aujourd'hui plus de dépenses au service de la dette qu'à l'éducation ou à la santé. Pendant la première année de la pandémie, les pays développés ont annoncé des mesures d'aide aux ménages et aux entreprises d'un coût équivalent à 23 % de leur produit intérieur brut (PIB), contre 5 % du PIB en moyenne dans les pays à faible revenu.

25. De même, la stabilité macroéconomique est une condition essentielle de l'investissement à long terme, en particulier des investissements verts qui comportent une grande part d'incertitude. Or, la majorité des pays en développement sont tributaires des mouvements internationaux de capitaux, lesquels dépendent de la politique monétaire et de la confiance des investisseurs des pays importants sur le plan systémique. Ainsi, les pays en développement connaissent une situation d'instabilité financière et des cycles d'expansion et de récession qui n'ont aucun lien avec leur situation macroéconomique et leur sont imposés par la libre circulation des capitaux. Même l'accumulation de réserves internationales, susceptible de jouer un rôle important de tampon, ne suffit pas à préserver de nombreux pays en développement de ces influences extérieures déstabilisatrices.

26. Le financement de la transition verte constitue un autre défi de taille, notamment pour les pays en développement. Le coût initial de l'adoption de pratiques et de technologies durables peut être élevé et les ressources financières de nombreux pays sont limitées. Pour faciliter cette transition, il est primordial d'avoir accès à des capitaux dont le coût est abordable, à des possibilités d'investissement et à des mécanismes de financement.

27. La plupart des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, peuvent difficilement accéder aux marchés d'exportation internationaux. En effet, les restrictions au commerce et les obstacles tarifaires et non tarifaires mis en place par les pays développés peuvent entraver les exportations des pays ayant adopté une stratégie de développement axée sur les exportations en raison de la taille restreinte de leur marché intérieur. Pour faciliter la transition, il est essentiel de lever ces obstacles et de ne pas en imposer de nouveaux.

28. En outre, la plupart des pays en développement sont dépourvus des infrastructures nécessaires au développement, en particulier de celles requises pour renforcer les capacités des secteurs économiques verts, acteurs incontournables du développement durable. Ces infrastructures comprennent les installations de production d'énergie d'origine renouvelable, les systèmes de recyclage et de gestion des déchets, les réseaux de transport efficaces et les dispositifs d'agriculture durable. La construction de telles infrastructures nécessite des investissements substantiels et des compétences techniques spécialisées.

29. Pour remédier à ces problèmes et relever d'autres défis, il faut adopter une approche globale axée sur la coopération internationale, le renforcement des capacités, le transfert de technologies, le soutien financier et l'adoption de politiques adaptées tenant compte de la situation propre à chaque pays en développement. Toutefois, c'est probablement en

réformant l'architecture économique mondiale que l'on contribuera le plus efficacement à réduire certains des principaux obstacles limitant la marge d'action des pays en développement. Les États peuvent jouer un rôle central dans l'avènement d'économies inclusives et durables en menant des politiques consistant non seulement à adopter des sources d'énergie renouvelables, mais encore à promouvoir des activités à valeur ajoutée qui alimentent les chaînes de valeur des énergies renouvelables et s'appuient sur elles. À cette fin, ils pourraient notamment engager des politiques industrielles vertes, sous forme par exemple de mesures appropriées d'incitation à l'utilisation de ressources locales, de projets d'incubation d'entreprises, d'aide aux activités de recherche-développement, de promotion de pôles industriels sobres en carbone et de programmes de développement des compétences écologiques visant à former la main-d'œuvre nécessaire à une industrie décarbonée. Ils pourraient en outre mener des politiques en faveur de l'économie circulaire pour aider les pays et les communautés à gérer les ressources rares et à procéder à l'échange de déchets, et réduire le cycle de vie des émissions dans diverses industries, améliorant ainsi à la fois l'efficacité de l'utilisation des ressources et la productivité.

30. Cependant, les obstacles auxquels les pays en développement font face sont des problèmes structurels qui les empêchent de devenir de véritables acteurs économiques et de tracer et suivre un cap en matière de développement. La réussite des pays d'Asie de l'Est a mis en évidence le rôle clef des politiques commerciales et industrielles stratégiques appliquées par des États développementistes forts pour promouvoir leur transformation structurelle et contrebalancer les désavantages concurrentiels de leurs entreprises sur les marchés internationaux. Le recours actif à des mesures positives a contribué à établir un lien solide entre profit, investissement et exportation dans les économies d'Asie de l'Est les plus performantes et a souligné le rôle des institutions publiques efficaces, désireuses et capables d'agir en coordination avec le secteur privé et disposant d'une marge d'action suffisante pour soutenir, guider et, le cas échéant, sanctionner les entreprises, afin d'accéder rapidement aux investissements et à la modernisation technologique. Tant qu'il n'y aura pas, dans d'autres régions, d'États développementistes œuvrant aussi activement en faveur du climat et du développement, il sera sans doute impossible de bâtir une industrie adaptée aux enjeux du XXI^e siècle et d'assurer la transition vers une économie sobre en carbone.

IV. Les dimensions régionales du renforcement des capacités industrielles

A. Stratégies de transformation régionale

31. Isolément et hors de toute coopération régionale, les États ne peuvent obtenir que des résultats limités. Il en est clairement ainsi des pays en développement, souvent dépourvus des capacités et de la marge d'action nécessaires pour engager de manière autonome une transformation réussie. Chaque pays en développement détient des atouts différents, qu'il s'agisse de ses richesses minérales, de son savoir-faire manufacturier ou encore de sa proximité avec des itinéraires commerciaux importants. Ces atouts peuvent s'inscrire dans le cadre d'un plan soigneusement élaboré visant à créer un écosystème régional efficace fondé sur des technologies à faible intensité de carbone. Irréalisable à l'échelle nationale, un tel projet pourrait avoir des retombées positives considérables dans divers secteurs, tels que l'énergie, l'agriculture résiliente face aux changements climatiques, l'industrie manufacturière sobre en carbone, l'échange des droits d'émission de carbone et la bioéconomie. On peut définir les plans de transformation régionaux, ou pactes verts régionaux, comme un ensemble coordonné de mesures de politique générale visant simultanément à atteindre les objectifs climatiques, à favoriser le développement économique, à créer des emplois décents et à garantir l'équité et le bien-être de la population. À ce jour, des pactes verts ont été proposés et font l'objet de débats dans plusieurs régions, mais restent circonscrits aux économies avancées, à l'image du New Deal écologique en République de Corée et du pacte vert pour l'Europe.

32. Toutefois, c'est à l'abondance de leurs ressources naturelles que des régions en développement telles que l'Afrique et l'Amérique latine doivent leur capacité de bâtir des chaînes de valeur respectueuses de l'environnement. À titre d'exemple, les exportateurs de cobalt pourraient intervenir dans la production de précurseurs à bas coût et à faibles émissions pour les batteries au lithium-ion, au lieu d'être relégués au bout de la chaîne de valeur des batteries comme fournisseurs de minéraux. Ces chaînes de valeur des batteries pourraient en outre être rattachées aux chaînes de valeur de l'automobile qui se développent en Afrique du Sud et en Amérique latine (Brésil et Mexique).

33. La production alimentaire est un autre secteur essentiel dans de nombreux pays en développement. La pandémie a mis en évidence la fragilité de la sécurité alimentaire dans ces pays. L'investissement stratégique dans des chaînes de valeur productives durables peut modifier la production alimentaire. Plus particulièrement, l'investissement dans une agriculture et des chaînes de valeur alimentaires intelligentes face aux changements climatiques constitue l'un des plus puissants multiplicateurs de valeur ajoutée brute. On peut citer à cet égard le cas de la République démocratique du Congo, où l'investissement dans l'irrigation a permis d'obtenir un rendement d'environ 500 %, et de l'Égypte, où des études ont montré que l'investissement dans l'irrigation par osmose inverse reposant sur l'énergie solaire procurait un rendement compris entre 400 % et 500 %. Dans plusieurs pays en développement, on trouve en outre des produits naturels issus de plantes telles que le melon du Kalahari, le marula et le prunier myrobolan, dont l'utilisation est parfois envisagée dans la mise en place de chaînes de valeur fondées sur la biodiversité dans des secteurs tels que l'industrie pharmaceutique et la filière cosmétique.

B. Contraintes mondiales et coopération régionale

34. La transformation verte peut être freinée par des contraintes extérieures résultant d'accords de l'Organisation mondiale du commerce qui restreignent la marge d'action des pays dans certains domaines. La coopération régionale et la coopération Sud-Sud de manière plus générale peuvent permettre de surmonter ces obstacles. Elles peuvent aboutir à la mise en place de nouveaux mécanismes de financement de la transition énergétique et du développement des infrastructures, faciliter le transfert de technologies, créer les conditions du passage à l'économie circulaire au niveau régional et soutenir un programme de développement plus ambitieux, qui serait centré sur le renforcement des capacités productives et la transformation verte.

35. Les pays en développement qui adoptent une stratégie de développement vert rapide et porteur de transformations pourraient également reconsidérer le rôle des banques régionales de développement comme bailleuses de fonds à long terme. Par exemple, la création récente de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures constitue une avancée notable pour ce qui est de surmonter les obstacles au financement de la transition verte dans la région. L'intervention directe de grands pays du Sud peut également contribuer à desserrer les goulets d'étranglement financiers pour permettre la réalisation de projets ambitieux. À titre d'exemple, l'Éthiopie a noué avec la Chine un partenariat portant sur deux projets ferroviaires : la ligne de chemin de fer électrifiée à écartement standard reliant Addis-Abeba à Djibouti et le réseau de métro léger d'Addis-Abeba.

36. L'adoption d'une approche régionale peut également favoriser le transfert de technologies en mettant à profit les possibilités offertes par l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, par exemple en ce qui concerne l'épuisement des droits de propriété intellectuelle dans le domaine des technologies vertes. L'épuisement régional, et non territorial ou universel, permettrait l'importation parallèle d'un produit uniquement dans la région où celui-ci est vendu. En créant des zones géographiques tampons pour la protection des brevets tout en autorisant l'importation parallèle, l'épuisement régional pourrait concilier transfert de technologies et incitation à l'innovation. Les pays en développement pourraient envisager de coopérer pour dépasser le cadre régissant actuellement la propriété intellectuelle et proposer l'adoption d'une déclaration concernant l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et les changements climatiques, afin de clarifier les possibilités existantes et d'offrir de nouvelles incitations au transfert de technologies respectueuses de l'environnement à des fins

d'adaptation et d'atténuation. L'Équateur a abordé ce sujet à une réunion du Conseil de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce en 2013, et la question a été examinée à plusieurs réunions ultérieures¹².

37. Enfin, la création, au titre de l'intégration régionale, de réseaux de recyclage cohérents dans les pays en développement, notamment pour les déchets électroniques et le commerce de la ferraille, pourrait favoriser le développement d'une industrie de raffinage à même de réaliser des économies d'échelle et de jouer un rôle important dans la transition vers une économie circulaire. Les organismes de coordination régionale pourraient adopter une stratégie d'attraction et de transformation pour permettre aux pays de suivre une approche évolutive et de s'appuyer sur les choix déjà faits. Dans ce contexte, les politiques industrielles devraient favoriser le transfert de technologies, le renforcement des liens industriels en amont et en aval et l'investissement des entreprises dans des pays relativement plus avancés où pourraient être construites des fonderies et des raffineries, optimiser et harmoniser les systèmes de collecte pour gagner en efficacité dans les pays où les flux de déchets électroniques sont importants et où il existe des systèmes de recyclage, et sensibiliser l'opinion à l'importance du recyclage et encourager cette pratique dans les pays où le recyclage des déchets électroniques est encore peu répandu¹³.

C. De réelles perspectives de coopération régionale aux fins de la transition verte en Amérique latine

38. L'Amérique latine est très exposée aux effets des changements climatiques. La modification du régime des précipitations, la hausse des températures et la fréquence croissante des phénomènes météorologiques extrêmes peuvent être lourdes de conséquences sur les plans humain et économique dans la région. En raison du ralentissement économique actuel, du contexte international instable marqué par des tensions géopolitiques, de l'accentuation des pressions inflationnistes et de la diminution de leur marge d'action macroéconomique, les pays d'Amérique latine ont plus de mal à renouer avec une croissance durable et à protéger les plus vulnérables.

39. Toutefois, la tendance mondiale à la décarbonisation peut ouvrir de vastes perspectives économiques aux pays du continent. Plusieurs d'entre eux sont en mesure de tirer profit de leurs importantes ressources en minéraux, tels que le lithium, le cuivre, le manganèse et le nickel, qui sont autant d'intrants essentiels dans la production de technologies sobres en carbone. Par exemple, le Chili, le Costa Rica et l'Uruguay ont adopté des plans pour la protection du climat et mènent des initiatives en faveur des énergies renouvelables et de la préservation de la biodiversité. Cependant, il reste fort à faire pour que l'Amérique latine tire pleinement parti du potentiel de la transition vers des énergies propres, et l'adoption d'un programme régional de transformation verte peut faciliter l'action publique nationale.

40. L'adoption d'un plan d'action régional pour le climat présente de nombreuses difficultés, notamment des problèmes liés au financement et aux technologies. Les succès obtenus récemment dans la région dans le cadre d'accords régionaux, tels que l'Accord d'Escazú de 2018 portant sur trois droits, dont l'accès à l'information sur l'environnement, et la création en 2021 du corridor marin du Pacifique tropical oriental, illustrent le pouvoir de la collaboration régionale. Les gouvernements latino-américains, ainsi que la société civile, les entreprises et les partenaires internationaux, peuvent mener une action plus audacieuse, à la mesure des possibilités et des difficultés propres à cette région.

¹² Organisation mondiale du commerce, 2013, « Contribution de la propriété intellectuelle à la facilitation du transfert des technologies écologiquement rationnelles », Communication présentée par l'Équateur, IP/C/W/585, Genève, 27 février.

¹³ Voir <https://unctad.org/publication/south-south-cooperation-climate-adaptation-and-sustainable-development>.

V. Lien entre les politiques industrielles vertes et le financement de la transition verte : les défis dans différentes régions

A. Le rôle essentiel des banques de développement en Asie et dans le Pacifique

41. L'aide financière internationale et le financement privé de la transition verte dans les pays en développement sont pour l'heure insuffisants et une plus grande attention doit être portée à la capacité des banques publiques de développement et des institutions financières de catalyser la transition et la transformation vers une économie plus propre, plus respectueuse de l'environnement et plus équitable. Désormais, les banques de développement du Sud prêtent parfois autant que les institutions de Bretton Woods, et à des conditions plus souples. Il existe en Asie un large éventail de banques de développement et d'institutions financières, bien financées pour certaines et dont beaucoup œuvrent déjà à la transformation verte. On peut en outre tirer des enseignements de ce qui a été fait en Asie et dans le Pacifique pour opérer une transformation structurelle en assez peu de temps sous l'impulsion d'un État développementaliste et par le recours stratégique à des politiques industrielles, financières et autres. À cet égard, il convient de mentionner en particulier les banques récemment créées ayant leur siège dans un pays du Sud ou axant leurs activités sur les pays du Sud, ainsi que des banques plus anciennes qui se sont considérablement développées. La Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures et les banques stratégiques chinoises en sont des exemples. D'autres banques œuvrent en faveur de la transformation verte, parmi lesquelles les banques centrales du Bangladesh et de la République de Corée, qui emploient divers instruments, notamment des taux de réserve et des taux d'intérêt variables, pour mobiliser et orienter le financement d'activités plus vertes. Cependant, les banques de développement n'interviennent pas dans tous les pays de manière égale, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement étant particulièrement délaissés, et de nombreuses lacunes subsistent en Asie et ailleurs.

42. D'autres possibilités ne sont pas non plus exploitées, car la marge de manœuvre de la plupart des banques de développement et des institutions financières est restreinte par le montant limité de leurs fonds propres, la nécessité d'afficher un faible ratio d'endettement et l'exigence d'une notation de crédit élevée que leur imposent constamment les États actionnaires. En améliorant l'information et en faisant comprendre ces contraintes tout en permettant aux gouvernements et aux institutions de faire part de leurs expériences, on pourrait contribuer à dégager un consensus sur le rôle que les entités susmentionnées peuvent jouer et les meilleurs moyens de soutenir leurs efforts. À l'heure actuelle, l'information sur ces différentes institutions et leur fonctionnement est insuffisante, et la CNUCED pourrait offrir le cadre nécessaire dans le contexte actuel pour échanger des données d'expérience et mieux comprendre leurs activités.

43. La performance limitée des instruments de marché en Asie et ailleurs illustre la nécessité de renforcer les banques publiques de développement et les institutions financières. À titre d'exemple, les obligations émises par la Chine et la Türkiye pendant la première année de la pandémie ont attiré une demande 4 à 5 fois supérieure à l'offre, parfois même plus, signe que le secteur privé souhaitait investir. En outre, le Bhoutan a émis des obligations souveraines et d'autres pays de la région vont peut-être lui emboîter le pas. Toutefois, il convient à ce sujet de tenir compte de l'efficacité pour l'heure inégale de l'initiative sur les marchés obligataires d'Asie, lancée par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et la Chine, le Japon et la République de Corée en 2002. En outre, il est difficile d'orienter ce financement vers les activités qui en ont le plus besoin, et la plupart des instruments permettant d'en mesurer l'impact environnemental et social sont insuffisants. Des solutions inédites et novatrices sont manifestement nécessaires.

44. Le paysage actuel se caractérise également par le recours émergent ou potentiel aux fonds souverains dans des pays tels que la Malaisie et Singapour. Ces fonds pourraient contribuer au financement du développement à long terme à hauteur de plusieurs milliers de milliards de dollars. Toutefois, ils servent le plus souvent à financer le même type d'activités que les sources de financement dans les pays du Nord et ne sont pas utilisés à des fins

particulières de développement ou de transformation. C'est là une occasion manquée, car ces fonds pourraient financer l'essentiel de l'investissement de départ nécessaire pour amorcer la transition verte et attirer les investissements du secteur privé, une fois que les bases d'une économie nationale dynamique et sobre en carbone seraient posées.

45. Il existe un ensemble très divers d'institutions financières et d'instruments financiers. L'Asie et le Pacifique est une région hétérogène qui abrite certaines des plus grandes banques de développement et institutions financières récemment créées dans le monde, mais qui présente encore de sérieuses lacunes et dans laquelle certains pays sont laissés pour compte, notamment ceux qui ont adopté des politiques industrielles vertes ou nourrissent des ambitions écologiques et seraient des partenaires motivés si le financement et l'appui aux politiques étaient plus substantiels. Certains des pays les plus pauvres expérimentent des techniques innovantes de financement vert et beaucoup expérimentent une politique industrielle verte. Parmi eux figurent les petits États insulaires en développement, qui sont au nombre de 17 dans la région et se heurtent à la plupart des difficultés que traversent les autres pays de la région, mais ont en plus des besoins et une histoire qui leur sont propres en raison de la petite taille de leur économie et de leur vulnérabilité.

B. Les difficultés propres aux petits États insulaires en développement

46. Cette catégorie compte 39 petits États insulaires en développement et 18 territoires, considérés comme tels en raison de leur environnement et de leur état de développement¹⁴. La population cumulée des petits États insulaires en développement s'élève à 65 millions d'habitants et leur poids économique total est faible (seulement 0,9 % environ du PIB mondial). Dans ce groupe, le niveau de développement varie considérablement d'un pays à l'autre. Certains petits États insulaires en développement sont des pays à revenu élevé, comme par exemple les Bahamas, la Barbade et Singapour, tandis que huit autres font partie du groupe des pays les moins avancés (les Comores, la Guinée-Bissau, Haïti, les Îles Salomon, Kiribati, Sao Tomé-et-Principe, le Timor-Leste et les Tuvalu). Ces derniers peinent particulièrement à financer la transition verte et à atteindre les objectifs de développement durable. Environ 90 % des petits États insulaires en développement sont situés sous les tropiques, ce qui les expose à des phénomènes météorologiques extrêmes ou à d'autres risques liés au climat, tels que les cyclones tropicaux, les ondes de tempête, les sécheresses, l'évolution des régimes de précipitations, l'élévation du niveau de la mer, le blanchissement des coraux et la présence d'espèces envahissantes. En raison de leur isolement, de leur superficie restreinte, de leur éloignement des zones plus peuplées et de leur faible connexion au reste du monde, les petits États insulaires en développement subissent plus durement que d'autres pays à la masse terrestre plus étendue les effets et les risques des changements climatiques, parmi lesquels la dégradation de la santé humaine et du bien-être, la destruction des établissements humains et des infrastructures, l'insécurité hydrique, la submersion et l'inondation des îles et des zones côtières, la déstabilisation des îles récifales et l'érosion du littoral, l'appauvrissement de la biodiversité terrestre, le déclin économique, la perte des ressources et du patrimoine culturels et la détérioration de l'habitabilité des îles.

47. Entre 1970 et 2019, 11 072 catastrophes liées aux intempéries, au climat et à l'eau se sont produites dans le monde, entraînant des pertes humaines et économiques chiffrées respectivement à 2,06 millions de morts et à 3 640 milliards de dollars. Parmi les petits États insulaires en développement et les territoires insulaires, ce bilan était de 10 253 morts et de 150,07 milliards de dollars de pertes, principalement imputables à 465 catastrophes liées à un cyclone tropical¹⁵. Dans les petits États insulaires en développement, l'adaptation aux changements climatiques, que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat définit comme l'adaptation aux changements climatiques effectifs ou attendus et à leurs conséquences, est au centre de l'action menée face à ces bouleversements¹⁶. Provenant à environ 90 % des secteurs agricole et énergétique, les émissions de gaz à effet de serre des

¹⁴ Voir <https://www.un.org/ohrlls/content/list-sids>.

¹⁵ Voir <https://public.wmo.int/en/resources/atlas-of-mortality>.

¹⁶ Voir <https://www.ipcc.ch/report/ar5/wg2/>.

petits États insulaires en développement sont minimales, puisqu'elles équivalent à seulement 1,5 % de celles des pays industrialisés. Toutefois, les petits États insulaires en développement sont exposés de manière disproportionnée aux effets et aux risques des changements climatiques. Il est donc plus urgent pour ces États et pour la plupart des pays en développement de prendre des mesures d'adaptation afin de réduire leur vulnérabilité et de renforcer leur résilience. Afin de remédier à des vulnérabilités et à des risques particuliers, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a préconisé, à l'intention des petits États insulaires en développement, un ensemble de mesures d'adaptation essentielles axées sur les risques, parmi lesquelles la restauration d'écosystèmes côtiers, la construction d'ouvrages de protection en dur, la diversification des moyens de subsistance, la gestion des écosystèmes de crête à récif, la gestion des bassins versants, la migration, l'amélioration des technologies, la diversification des produits et des marchés et la finance adaptative¹⁷.

48. La primauté des mesures d'adaptation ne diminue en rien l'importance de la transition énergétique dans les petits États insulaires en développement. Presque tous ces pays sont fortement tributaires des combustibles fossiles pour la production d'électricité et bien d'autres activités, telles que le dessalement de l'eau, les transports et l'exploitation des ressources marines¹⁸. Toutefois, compte tenu de leurs caractéristiques géographiques uniques, nombre de ces pays pourraient tirer parti du potentiel de sources d'énergie renouvelables, telles que les énergies solaire, éolienne, marémotrice et océanique. Il est donc possible et souhaitable que les petits États insulaires en développement accélèrent la transition énergétique avec un appui suffisant de la communauté internationale.

Contraintes provisoires

49. Le déficit de financement est le principal obstacle qui se dresse devant les pays en développement, y compris les petits États insulaires en développement, sur le chemin de la transition verte. En 2020, les pays développés ont versé 83,3 milliards de dollars d'aide sur les 100 milliards qu'ils s'étaient engagés à mobiliser à la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. S'agissant des petits États insulaires en développement, le montant annuel moyen des fonds mobilisés en faveur de l'action climatique entre 2016 et 2020 avoisinait 1,5 milliard de dollars, soit environ 2 % du total du financement de l'action climatique. Les petits États insulaires en développement ont estimé le coût des activités prévues dans les contributions déterminées au niveau national à 92 milliards de dollars, mais ce montant exclut une part importante des besoins¹⁹. Qui plus est, les fonds alloués aux petits États insulaires en développement aux fins de l'action climatique l'ont été en grande partie aux conditions du marché (50 % en 2017-2018), ce qui alourdit encore le fardeau de la dette.

50. Pour diverses raisons, notamment leur déficit commercial structurel, la faiblesse de leurs appareils de production et leur forte dépendance à l'égard du financement extérieur, les petits États insulaires en développement voyaient leur dette se creuser avant même la pandémie. Sur la période 2000-2019, la dette extérieure de ces pays a augmenté de 24 points de pourcentage de PIB. En 2019, elle représentait 62 % du PIB de ces pays en moyenne. La pandémie et la crise climatique ont aggravé l'endettement des petits États insulaires en développement, ce qui les expose à un risque élevé de défaut de paiement. Outre le déficit de financement, les lacunes en matière de technologie et de capacités compliquent la transition verte dans les petits États insulaires en développement. En effet, ceux-ci peinent à collecter les données exactes dont ils ont besoin pour démontrer leur vulnérabilité face aux changements climatiques et donc la nécessité de mener des projets d'adaptation, si bien qu'il leur est plus difficile encore d'attirer des investissements.

51. Afin de progresser dans la transition verte et de lutter contre les effets des changements climatiques et les risques liés au climat, les pouvoirs publics et la communauté internationale doivent mener une action collective de toute urgence. Au niveau national, les petits États insulaires en développement pourraient élaborer des stratégies intégrées de diversification économique, notamment en développant comme il convient leur outil

¹⁷ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2022.

¹⁸ A/RES/69/15.

¹⁹ Voir <https://www.un.org/ohrlls/sids%20climate%20financing%20report%202022>.

industriel pour être moins tributaires d'un seul ou de quelques secteurs et améliorer leur balance commerciale. Ce faisant, ils pourraient également accroître la formation de capital national et résoudre progressivement le problème de la dette.

52. Au niveau régional, les petits États insulaires en développement pourraient intensifier leurs activités de coopération régionale et renforcer la coopération économique Sud-Sud, comme il a été suggéré à un atelier organisé par la CNUCED à la Barbade en février 2023²⁰. Dans sa stratégie pour la période 2022-2030, le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes prévoit d'œuvrer en ce sens et engage ses membres à intensifier leurs activités de sensibilisation à l'échelle mondiale pour lutter efficacement contre les changements climatiques. La CNUCED a également formulé un ensemble de recommandations visant à soutenir les activités d'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement, y compris les petits États insulaires en développement.

53. Au niveau international, les pays développés doivent honorer leurs engagements en matière de financement de l'action climatique et renforcer l'aide publique au développement pour favoriser la transition verte et la diversification économique dans les petits États insulaires en développement. Ils pourraient en outre procéder à des transferts de technologies ou mettre en place des mécanismes de partage plus favorables au développement pour aider ces pays à rattraper leur retard technologique dans le cadre de leur transition.

C. Le fort potentiel de l'Afrique en matière de transition verte

54. Le continent africain est pris dans un écheveau complexe de difficultés. Bien qu'ils présentent un potentiel élevé de développement économique, les pays d'Afrique subissent encore pour beaucoup des problèmes tels que la famine, la pauvreté énergétique, les conflits armés, l'insécurité économique, le manque d'emplois et un taux d'endettement élevé. Les effets de plus en plus néfastes des changements climatiques viennent de surcroît aggraver cette situation. Riche de ses ressources naturelles et partagé entre les zones tropicale et subtropicale, ce continent pourrait bien devenir un producteur majeur d'énergies renouvelables et un acteur clef de ce secteur.

55. Parmi les principales lacunes structurelles qui limitent le potentiel de développement de l'Afrique, on peut citer l'absence de souveraineté alimentaire et de souveraineté énergétique et la faible valeur ajoutée de ses exportations par rapport à celle de ses importations²¹. En contribuant aux déficits commerciaux structurels, ces différents éléments affaiblissent les monnaies nationales et augmentent le besoin d'emprunter à l'étranger. Lorsque la monnaie nationale se déprécie et que les prix à l'importation des produits de première nécessité augmentent, les États peuvent subventionner la consommation en contractant davantage d'emprunts à l'étranger, ce qui accroît encore la dette.

56. En palliant ces lacunes structurelles, les pays pourraient réduire leur dépendance aux importations, diminuer le besoin d'emprunter à l'étranger et contribuer au renforcement de capacités productives susceptibles d'accroître la création de valeur ajoutée et de mettre l'économie sur la voie de la sobriété en carbone. Toutefois, une stratégie de développement différente s'impose, fondée sur le renforcement de la capacité d'action, la coopération régionale et une autosuffisance accrue. Comme d'autres régions en développement, l'Afrique ne peut exploiter son potentiel de développement que si les conditions mondiales s'y prêtent.

²⁰ Voir <https://unctad.org/meeting/workshop-and-national-consultation-promoting-sustained-recovery-through-economic>.

²¹ CNUCED, 2022. Voir https://justtransitionafrica.org/wp-content/uploads/2023/05/Just-Transition-Afrique_FR_single-pages.pdf.

VI. Questions à examiner

57. Les représentants présents à la sixième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement d'un environnement économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement inclusif et durable, et la promotion de l'intégration et de la coopération économiques souhaiteront peut-être se pencher sur les questions suivantes :

a) Comment améliorer la conjoncture mondiale pour que les pays en développement puissent se doter des capacités industrielles dont ils ont besoin pour passer à un modèle de croissance fondé sur des énergies propres ?

b) En quoi la coopération régionale peut-elle permettre de surmonter les principaux obstacles qui empêchent les pays en développement d'adopter des technologies vertes et d'innover ?

c) Que doivent faire les gouvernements nationaux, les organisations économiques régionales et Sud-Sud, le secteur privé, la société civile et les autres acteurs concernés pour exploiter au mieux le potentiel des nouvelles technologies ?

d) Comment la communauté internationale peut-elle aider les pays en développement à renforcer leurs capacités industrielles dans un monde assujéti à des contraintes climatiques ?

e) Quelles difficultés les différentes régions du Sud rencontrent-elles et quelles possibilités s'offrent à elles sur la voie d'une transformation verte ?

f) S'agissant de l'emploi et des questions de genre, quelles conséquences la mise en place progressive d'une structure industrielle plus respectueuse de l'environnement aura-t-elle pour les femmes et les filles ?
